

Le Sainte-Hélène



Briller par nos panoramas

Le 12 février 2021

Année 9, no 1

Dépôt légal BNQ / ISSN 2292-7735

SOMMAIRE :

Mot du Conseil municipal	p. 3	Nouveau service 211	p. 16
Informations municipales	p. 4 à 9	Chronique Mieux connaître ses citoyens	p. 18
Nouvelles de la Bibliothèque	p. 10 à 14	Et si un jour ça m'était utile	p. 19
		Déduction des dépenses de télétravail	p. 22



Crédit photo : Lisanne Corriveau



Le Sainte-Hélène

Un outil
promotionnel régional

Le calendrier des activités
culturelles et sociales

**Nous travaillons
pour vous
et avec vous.**

Prochaine parution :

Mars 2021

**L'heure de tombée pour nous faire parvenir
vos textes ou vos commentaires :**

le 12 mars à midi.

Autant que possible, vos textes sont en police
Garamond # 12.

En fichier Word ou Publisher, pas de fichier
pdf ni excel SVP.

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent
régulièrement ou occasionnellement des
textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et
Martine Lambert

Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

La logique vous mènera de A à B.
L'imagination vous mènera partout.
(Albert Einstein)



Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h à midi et 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

***Le port du couvre-visage est obligatoire
lorsque vous vous présentez au bureau.**

Mot du Conseil municipal

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous tenons à vous souhaiter une bonne année 2021. Le confinement n'est pas nécessairement facile pour tous, mais tenez bon! C'est avec les efforts que nous faisons présentement que nous verrons la fin de cette pandémie. Notre plus grand souhait est que la situation revienne à la normale le plus tôt possible.

Tel que demandé par la santé publique, nous continuons à effectuer les séances du conseil à distance par visio-conférence. Les enregistrements des séances du conseil se retrouvent sur le site de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca dès le lendemain du conseil.

Dans les prochaines semaines, nous allons débiter la préparation des devis pour les travaux de voirie à effectuer cette année. En résumé, nous avons prévu de faire du rechargement pour environ 10 000 tonnes de gravier, réparer l'asphalte dans la Grande-Ligne avant le pont, faire des travaux dans nos fossés et continuer les travaux dans les chemins fermés l'hiver. Nous voulons aussi ajouter des pancartes au coin des rangs pour aider les services d'urgence et les gens à se repérer plus facilement en mentionnant les directions des numéros civiques se trouvant vers la gauche et vers la droite.

En terminant, nous tenons à remercier madame Catherine Belleau-Arsenault, élue au siège #4, qui a mis beaucoup de son temps pour compiler les résultats de la consultation publique qui a eu lieu en octobre dernier au sujet la planification et l'aménagement du territoire de la municipalité. Celle-ci aura permis de faire ressortir votre vision et ce vers quoi on pourrait mettre nos efforts pour répondre du mieux possible à vos demandes. Vous trouverez d'ailleurs le résumé des réponses obtenues aux pages 5 et 6 du présent journal.

Le conseil municipal

<p style="text-align: center;">MUNICIPALITÉ DE SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-CHESTER</p> <p style="text-align: center;">440, rue de l'Église Sainté-Hélène-de-Chester (Québec) G0P 1H0 Téléphone : 819 382-2650 Télécopieur : 819 382-9933 courriel : municipalite@sainte-helene-de- chester.ca</p>	<p>Maire : Lionel Fréchette Directrice générale : Chantal Baril Adjointe administrative : Marie-Claude Vallée</p>	<p>Administration municipale</p> <p><u>Conseillers et conseillères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ André Thibodeau ◆ Christian Massé ◆ Isabelle Meunier ◆ Catherine Belleau-Arsenault ◆ Joël Lemieux-Gagné ◆ Robert Allaire
---	--	--

Informations municipales

SAVIEZ-VOUS QUE...

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le plastique #6 doit être déposé dans le bac noir à déchets

Bien que le plastique #6 (la famille du polystyrène) soit déposé dans le bac vert à matières recyclables depuis plusieurs années, cette matière est problématique et n'est pas recyclée. La matière est accumulée puis envoyée à l'enfouissement.

La décision de retirer le plastique #6 du bac à matières recyclables est conforme à la volonté de RECYC-QUÉBEC voulant que l'ensemble des régions utilise la même charte.



Des doutes sur le tri de vos matières?

Pour savoir où déposer de vos matières, téléchargez notre application: [Gestrio.ca](https://gestrio.ca)

Pour vos matières problématiques, le moteur de recherche indique le bon bac à utiliser ainsi que les points de dépôt dans la MRC d'Arthabaska.

Source : La Rubrique-à-bac

APPELS AUTOMATISÉS SOMUM



Vous êtes de nouveaux citoyens (citoyennes) à Sainte-Hélène-de-Chester et vous aimeriez faire partie de la liste d'appels automatisés afin d'être rejoints en cas de situation d'urgence majeure, d'avis émis à la population ou encore d'évènements à venir dans la municipalité?

C'est simple!

Vous n'avez qu'à vous inscrire à la plateforme Somum via notre site internet au www.sainte-helene-de-chester.ca dans la section **Citoyens**, sous l'onglet « **Portail citoyen Somum** », et suivre la procédure détaillée. Sachez qu'il est possible aussi d'aller modifier vous-mêmes les coordonnées (téléphone, cellulaire, courriel et SMS).

Si vous n'avez pas d'Internet à votre disposition, communiquez avec nous au 819 382-2650 et il nous fera plaisir de vous y inscrire.

Ce service est offert à toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska.



RÉSUMÉ de la CONSULTATION PUBLIQUE

Planification et l'aménagement du territoire de la municipalité de Ste-Hélène-de-Chester

Tout d'abord, la Municipalité tient à remercier les 34 citoyens qui ont pris le temps de remplir le questionnaire pour la consultation publique en octobre dernier. La compilation des résultats a permis de cerner les enjeux qui vous préoccupent et d'identifier de nombreuses pistes de solutions à partir de vos propositions.

Les résultats de la consultation seront transmis au comité consultatif en urbanisme (CCU) qui va développer les grandes orientations et une vision afin de planifier l'aménagement du territoire de la municipalité. Celle-ci sera proposée au conseil municipal et transmise à la MRC d'Arthabaska (MRCA) afin que les besoins et les orientations de notre municipalité soient inclus dans le schéma d'aménagement et de développement de la MRCA.

En parallèle de cette démarche, comme plusieurs idées de projets ont été proposées pour répondre à des enjeux de la municipalité, un comité de développement sera aussi créé afin de mettre en œuvre des projets. Suivez le Sainte-Hélène pour avoir plus de nouvelles à ce sujet au courant de l'année!

Comme un des enjeux mentionnés était le manque d'activités de loisirs, la municipalité va procéder à l'embauche (subventionnée) d'une personne responsable aux loisirs durant une journée par semaine.

Les grandes tendances :

La compilation des résultats du questionnaire a permis d'obtenir un document de travail de 30 pages, rempli d'idées inspirantes pour la municipalité. Il n'est pas possible de résumer les réponses en une page, mais parmi les nombreux résultats, plusieurs tendances sont ressorties.

Voici les éléments qui sont mentionnés par un grand nombre de citoyens ayant complété le questionnaire (ce résumé n'est pas exhaustif) :

- Les forces de notre territoire sont la beauté du paysage, l'espace, la tranquillité et la vie communautaire.
- La municipalité se démarque par ses paysages de forêt et de montagne, par sa localisation et sa communauté.

Les principaux enjeux sont les suivants :

Enjeu 1 : Le manque d'activités de loisirs, de vie culturelle et sociale;

Enjeu 2 : Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire;

Suite page suivante

Suite du résumé de la consultation publique

Enjeu 3 : Le manque de services de proximité (commerces alimentaires de proximité);

Enjeu 4 : Les contraintes en zone agricole (rigidité de la réglementation).

Pour chacun des enjeux, de nombreuses solutions ont été proposées, telles que :

Enjeu 1 : Développer des activités touristiques, notamment avec le développement de pistes de ski de fond;

Enjeu 2 : Faire des pressions politiques;

Enjeu 3 : Développer un marché public, une coopérative alimentaire, des projets communautaires;

Enjeu 4 : Mettre en place des mesures pour développer l'agriculture à plus petite échelle.

La préservation du patrimoine bâti est importante et il y aurait place à amélioration.

Les bâtiments et paysages que les citoyens tiennent à préserver sont l'église, les lieux naturels (forêts, rivières et sentier des trotteurs) et les maisons ancestrales.

Les citoyens souhaitent conserver l'église en lui donnant une autre vocation (centre communautaire, bureau municipal, espace culturel, location de bureaux, etc.). Cette autre vocation peut être complémentaire au lieu de culte.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à la consultation!

Catherine Belleau-Arsenault, élue siège #4

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



IMPORTANT :

En raison du COVID-19 j'effectue du télétravail, donc je ne suis pas présent au bureau municipal. Notez que pour le moment, les rendez-vous seront que téléphoniques.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca. Il est aussi possible de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais vus les circonstances exceptionnelles. Merci.

Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement

ENTRETIEN ET DÉNEIGEMENT DES ROUTES

1. ROUTES MUNICIPALES

L'entretien des routes municipales revient à l'entrepreneur engagé par la Municipalité. Selon le devis, le déneigement effectué sur les routes municipales est de **classe 3**, selon les normes du MTQ (classe applicable sur fond asphalté, elle sert tout de même de référence pour les chemins de gravier).

EXIGENCES :

- * L'épaisseur de nouvelle neige tolérée sur la chaussée est de 7 cm;
- * Les rangs peuvent être sur un fond de neige durcie;
- * La mise en œuvre des ressources en déneigement et de déglçage doit se faire dès le début d'une poudrière ou d'une précipitation, et ce, pour toute la durée de celle-ci;
- * Après chaque opération de déneigement, l'épaisseur de neige résiduelle sur la chaussée ne doit pas excéder 3 cm;
- * Tous les chemins se doivent d'être dégagés et sablés avant 6 heures le matin;

PLAINTES :

Vous devez communiquer avec le bureau municipal au 819 382-2650, par la suite nous ferons les vérifications nécessaires avec le patrouilleur. **Il faut éviter d'appeler directement chez l'entrepreneur**, vous n'aurez aucune réponse de leur part, tout doit passer par la Municipalité. Grâce à la géolocalisation, tout est en place pour démontrer le travail effectué advenant un besoin de vérification, par exemple : l'heure à laquelle le camion est passé, s'il y a eu du sable d'épandu ou seulement un coup de déneigement.

2. ROUTES DU MTQ

On parle de la portion du rang 3 (soit à partir de l'Église jusqu'aux limites de Saint-Norbert d'Arthabaska) et la route 263.

Ces chemins ne sont pas sous la responsabilité de la Municipalité, seul le MTQ a juridiction sur ces chemins. L'épaisseur maximale de nouvelle neige tolérée sur la chaussée est de 5 cm, car ces chemins sont classés 2 selon les normes du MTQ. Le déneigement se fait en respect avec leurs exigences. Des patrouilleurs du MTQ viennent évaluer régulièrement l'état de la chaussée.

PLAINTES :

La **procédure demandée par le MTQ** pour déposer une plainte est de **composer le 511** et de laisser votre plainte sur la boîte vocale.

En résumé :

Il y a des normes de base dans le déneigement et le but premier est la sécurité des usagers de la route. Cependant, il est certain que notre situation géographique étant principalement pourvue de terrains montagneux où le vent, souvent présent, rend parfois les conditions plus difficiles et fait en sorte que les conditions routières se dégradent rapidement. L'adaptation de votre conduite aux conditions météorologiques, votre vigilance et des pneus adéquats sont des alliés tous aussi importants que le travail des déneigeurs pour votre sécurité.





Scott Gardner

Scott s'implique dans les activités municipales et sportives. Depuis quelques années, il s'implique au Centre sportif Aciers Solider. Tout d'abord, en participant à la ligue de hockey des jeunes et ensuite, en offrant son aide auprès des jeunes ainsi qu'auprès des ligues de hockey des adultes. Il a commencé à faire des hot-dogs avec ses cousins pour les joueurs et servir des breuvages pour l'après-match. Il a aussi participé aux autres tâches, tels le chronométrage, l'arbitrage, etc. Maintenant, il joue au hockey avec les adultes, mais il a toujours continué à soutenir l'organisation pour les différentes ligues.

Dans la dernière année, la Municipalité l'a engagé pour l'entretien du centre sportif. Il y travaille à l'année et nous en sommes très satisfaits. Il est disponible, soucieux, ponctuel et prend en charge de tenir l'aréna propre en tout temps. Nous lui en avons demandé plus à cause de la pandémie et il a été d'une aide importante pour la municipalité.

**Municipalité de
Sainte-Hélène-de-Chester**

**TOUTES NOS FÉLICITATIONS
POUR VOTRE SPLENDIDE IMPLICATION
AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**



Les Prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska existent depuis 11 ans. Ils visent à reconnaître la contribution de jeunes citoyens dans leur communauté.

22
MUNICIPALITÉS
1 TERRITOIRE



regionvic.to/jeunesse

COMITÉ DES LOISIRS

Au printemps dernier la COVID-19 nous a coupé l'herbe sous le pied. Le comité des loisirs de notre municipalité a dû renoncer, en grande partie, aux activités prévues pour l'année 2020.

Le printemps s'en vient et tout plein d'idées germent au sein du comité. Vous êtes les bienvenus à vous joindre à l'équipe ou tout simplement à soumettre des idées. Pour ce faire, contactez Steeve Binette au 819 382-2197.

Surveillez le journal municipal et le Facebook de la Municipalité de Ste-Hélène-de-Chester pour ne rien manquer de la programmation 2021! On vous réserve quelques surprises...

Pour la première activité de l'année, sortez vos talents de jardinier, demandez conseils à vos aînés, préparez compost et fumier... Pour la première année un concours de la plus grosse citrouille se prépare à Ste-Hélène! Est-ce le début d'une nouvelle tradition? Tous les détails en mars dans votre prochain journal municipal!

Le comité des loisirs



Le **Défi J'arrête, j'y gagne!** est une vaste campagne québécoise qui a lieu chaque année depuis maintenant 22 ans. Elle invite les fumeurs qui sont prêts à arrêter de fumer, à passer à l'action.

L'engagement : ne pas fumer pendant 6 semaines, soit du **8 février au 21 mars 2021**. En plus, vous courez la chance de remporter l'un des prix!

Arrêter de fumer, c'est loin d'être facile mais avec de l'aide et une bonne dose de motivation, c'est possible! Découvrez les **outils de soutien gratuits** du *Défi*.

- Le site **defitabac.ca** et votre **Espace Défi**
- Les **courriels de soutien** (pendant les 6 semaines du *Défi*) ET les **courriels de l'Ex** (pendant 1 an)
- Les communautés **Facebook** et **Instagram**

Pour plus d'information et de soutien : **Ligne 1 866 jarrête (527-7383)**

Source : defitabac.qc.ca

Fabrifor Inc. Roland Guillemette

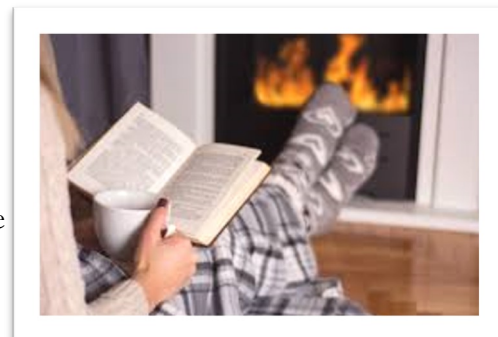
- Fabrication et réparation de machinerie agricole et forestière
- Vente de composante hydraulique

4044, rang 4, Ste-Hélène-de-Chester
Tél.: 819-382-2780 • Fax: 819-382-2792



Bibliothèque de Sainte-Hélène-de-Chester

C'est le bon temps de profiter des joies et plaisirs de l'hiver. La lecture d'un bon livre, au coin du feu de foyer, est un bon complément.



Horaire de la bibliothèque

Votre bibliothèque est ouverte : tous les dimanches de 10 h 00 à midi et tous les mercredis de 18 h 00 à 19 h 45 (tant que le couvre-feu est en vigueur)

Ouverture complète de la bibliothèque, avec distanciation physique

Depuis le 8 février, votre bibliothèque vous offre tous les services habituels, excepté les jeux de société. Cependant, le cadre de référence des réseaux BIBLIO et la CNESSST oblige le port du couvre-visage, la désinfection et la distanciation physique. Un maximum de 6 abonnés est autorisé dans le local. On vous y attend!

- Accès libre aux collections avec distanciation physique
- Service de prêts et retours de documents avec distanciation physique
- Services en ligne
- Accès au mobilier collectif avec distanciation physique
- Postes libre-service ouverts avec distanciation physique et désinfection

Concours littéraire Plume - Rappel

Les jeunes de 6 à 17 ans, vous avez jusqu'au 25 février 2021 pour soumettre vos textes à : www.regionvic.to/concours/plume.

SONDAGE 2021

BiBli
& cie

● Date limite
19 mars 2021

Vous connaître pour mieux vous servir !

Afin de continuer à vous offrir un service de qualité et tenir compte de vos besoins, nous vous sollicitons pour répondre à un bref sondage en lien avec les services que nous offre notre principal partenaire qu'est le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Sondage

Par le biais du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, votre bibliothèque municipale veut vous entendre. Afin de continuer à vous offrir un service de qualité et tenir compte de vos besoins, nous vous sollicitons pour répondre à un bref sondage.

Pour nous, il est essentiel de vous consulter sur diverses questions, car vos réponses et la compilation des résultats obtenus permettront à notre principal partenaire qu'est le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie de mieux comprendre vos attentes afin d'ajuster leur offre de services. Vos réponses serviront de base afin d'augmenter le niveau de satisfaction de la clientèle des bibliothèques municipales.

Merci de prendre le temps de nous répondre. À remplir avant le 19 mars 2021.
Voici le lien : <https://fr.surveymonkey.com/r/5PH8CR9>

Février mois coup de cœur

Le réseau BIBLIO désigne le mois de février : mois Coup de cœur! Nous encourageons nos abonnés(es) à venir nous rencontrer pour discuter de leurs lectures coup de cœur. Cette campagne nous permet d'offrir de belles découvertes aux usagers, tout en favorisant les discussions entre ceux-ci et les bénévoles de la bibliothèque! On a bien hâte de connaître vos coups de cœur et de les partager.



Du 1^{er} au 28 février 2021,
on tombe littéralement en amour!

Club de lecture TD – Joue le jeu !



À tous les jeunes de 1 à 12 ans, nous comptons sur ta participation cet été. Retrouvons-nous pour jouer, nous encourager et donner le meilleur de nous-mêmes! À travers le jeu, découvre le monde qui t'entoure et apprends à te connaître et à connaître les autres. Vois jusqu'où tu peux aller, en solo ou en équipe. Tu rencontreras peut-être des obstacles : ce n'est pas grave! L'important, c'est d'essayer et d'avoir du plaisir. À la bibliothèque, en ligne, autour d'une table ou dehors, viens jouer! Repousse tes limites, fais de ton mieux et amuse-toi! Nous venons de commander le matériel pour le club de lecture qui débutera à la fin juin 2021. Alors Noémie et les autres bénévoles ont bien hâte de jouer le jeu avec toi!

Avec la levée des restrictions « COVID », nous sommes très heureux de pouvoir vous offrir tous nos services (avec les mesures sanitaires). Venez nous rencontrer et faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Les bénévoles :
Martine Lambert, Huguette Ouellette, Noémie Asselin,
Olivier Lecomte et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqjm.qc.ca
819 382-2650



Bibliothèque municipale Sainte-Hélène-de-Chester Rapport annuel 2020

Voici le rapport de la bibliothèque de Sainte-Hélène-de-Chester pour l'année 2020, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Notez que le réseau BIBLIO Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie (CQLM) publiera son rapport annuel en juin prochain et celui-ci couvrira la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Les statistiques pourront donc différer quelque peu.

Nous sommes très heureux d'avoir obtenu la plus haute distinction du programme « Sceaux livresques » délivré par le réseau BIBLIO CQLM.

Bénévoles

Nous sommes 5 bénévoles : Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Martine Lambert, Olivier Lecomte et Yvan Ouellette. En 2020, les bénévoles ont consacré 650 heures à la bibliothèque. Les bénévoles ont adapté leurs procédures au contexte sanitaire selon les normes de la santé publique et de la CNESST.

Horaire biblio

De façon générale, la bibliothèque est ouverte les dimanches de 10 h 00 à 12 h 00, les lundis de 13 h 00 à 16 h 00 et les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00. Cependant, pour l'horaire d'été, nous maintenons l'ouverture que les mercredis soirs. Les restrictions « Covid » imposées par le gouvernement nous ont forcés à fermer la bibliothèque du 16 mars au 9 juin 2020. Avec l'annulation des jeux de société, la bibliothèque fut fermée les lundis à partir du 16 mars 2020.

Activités

Voici les principales activités déployées par la bibliothèque au cours de l'année 2020 :

- Club de lecture TD
- Chasse au trésor
- Une naissance – Un livre
- Atelier « Grilled cheese »
- Jeux de société (jusqu'à la mi-mars)
- Ouverture de la bibliothèque pour télétravail et études à distance

Le club de lecture et la chasse au trésor ont été très populaires avec la participation de plus de 20 enfants. Les jeux de société, actifs jusqu'à la mi-mars, réunissaient une douzaine de citoyens à chaque lundi après-midi.

La pandémie a imposé le télétravail et les études à distance. Pour donner l'accès Internet haute vitesse à nos abonnés(es), de concert avec le bureau municipal, nous avons mis en place un projet pilote facilitant l'accès aux citoyens(nes) à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture du bureau municipal. À ce jour, 5 abonnés ont profité de ce service et l'utilisent toujours.

Fonctionnement de la bibliothèque

Nous voulons offrir le meilleur service possible aux citoyens. Pour ce faire, les bénévoles participent à diverses formations et réunions du réseau BIBLIO, se partagent les responsabilités au comptoir, participent activement aux échanges de livres du réseau, organisent les activités d'animation et communiquent nos activités et services aux citoyens via le journal municipal et les médias sociaux. À cause de la pandémie, nous avons dû annuler un échange de livres. De plus, toutes formations reçues par les bénévoles l'ont été en mode virtuel.

Coûts

Avec la pandémie de COVID-19, nous avons déboursé 282 \$ pour l'achat de Plexiglas. Les bénévoles font une gestion serrée des dépenses de la bibliothèque. Les dépenses totales de 2020 s'élèvent à 3607 \$ soit un coût moyen annuel par citoyen de 8,99 \$. Ce coût est parmi les plus bas du réseau BIBLIO.

Conclusion

La pandémie a influencé tous nos indicateurs de performance. Cependant, nous avons pu nous adapter et continuer d'offrir de bons services dans le respect des normes sanitaires.

Je remercie tous les bénévoles, l'administration municipale ainsi que le Conseil municipal pour leur soutien indéfectible à notre bibliothèque.



Yvan Ouellette
Coordonnateur
Biblio 148

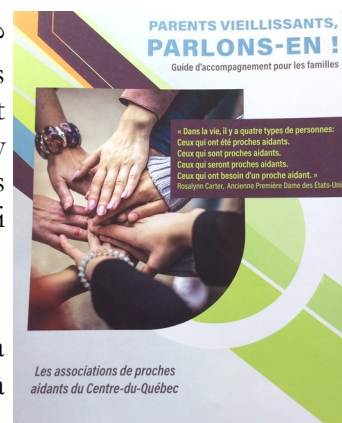
Biblio 148 - Statistiques	2019	2020
Nombre de bénévoles	6	5
Heures consacrées par les bénévoles	997	650
Séances d'ouvertures hebdomadaires Avant/après mars	3	3/2
Heures d'ouverture hebdomadaires Avant/après mars	7,5	7,5/4,5
Collection locale (Livres nous appartenant)	1125	1157
Collection déposée (Livres appartenant au réseau)	1200	1200
Total des collections	2325	2357
Nombre de livres disponibles par citoyen	6	6
Population desservie	388	401
Abonnés	190	182
Usagers jeunes	26	22
Usagers adultes	46	41
Usagers totaux	72	63
Taux d'abonnement	19 %	16 %
Prêts de documents	1320	1075
Prêts numériques	34	7
Prêts totaux	1354	1082
Prêts/Usager	19	12
Consultation sur place	11	9
PEB pour nos abonnés	154	203
PEB pour autres bibliothèques	98	53
Activités (Heure du conte, Club de lecture, bricolage, jeux de société)	39	16
Dépenses totales	3215,14 \$	3607,85 \$
Nombre de citoyens	388	401
Coût moyen par citoyen	8,29 \$	8,99 \$

Dépenses de fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020
Coût annuel	3 534 \$	3 783 \$	3 602 \$	3 215 \$	3607 \$
Nombre de citoyens	359	367	377	388	401
Coût par citoyen	9,84 \$	10,31 \$	9,55 \$	8,29 \$	8,99 \$

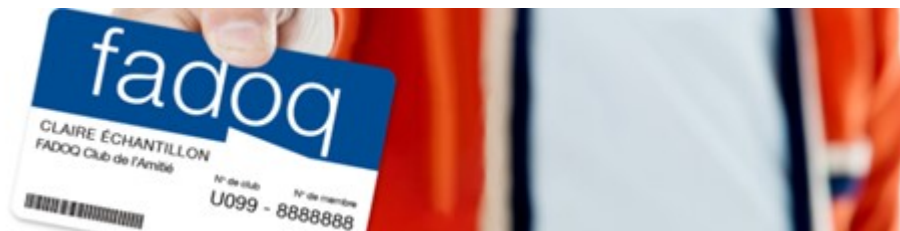
PARENTS VIEILLISSANTS, PARLONS-EN!

Saviez-vous que nous sommes toutes de potentielles personnes proches aidantes? Saviez-vous que lorsque nous portons ce rôle de proche aidant nous n'en sommes pas toujours conscients? Une belle façon de se sensibiliser à cette réalité socialement très présente est de se procurer le guide « parents vieillissants, parlons-en! ». Vous y découvrirez différents sujets qui pourraient susciter votre intérêt et faciliter les échanges au sein de votre famille, que ce soit à titre préventif ou pour faire un bilan si une situation de proche aidance est déjà installée.

Pour l'obtenir ou simplement vous renseigner à ce sujet, il suffit de téléphoner à l'association des proches aidants Arthabaska/Érable au (819) 795 3577 ou écrire à l'adresse courriel : soutien@prochesaidantsae.com



Source : APAAE



POURQUOI ÊTRE MEMBRE FADOQ?

- Pour profiter de plus de 1 500 rabais et privilèges taillés sur mesure selon les goûts et les besoins des 50 ans et +;
- Pour conserver un mode de vie actif en bénéficiant d'une panoplie d'activités sportives, récréatives et culturelles;
- Pour nous aider à mieux défendre les droits collectifs des 50 ans et + et contribuer à notre cause : la qualité de vie;
- Pour recevoir le magazine Virage 4 fois par année;
- Et plus encore!

Pour adhérer ou renouveler son adhésion :

En ligne : <https://www.fadoq.ca/centre-du-quebec/inscription-en-ligne>

Par la poste ou en personne : 40, rue Alice, bureau 205, à Victoriaville

Par téléphone : 819 752-7876

Par courriel : info@cdebf.qc.ca

*Le coût de l'adhésion dans un club local FADOQ peut varier.

Source : www.fadoq.ca



Quand tu ne sais pas vers qui te tourner.^{MC} Le 211, qui réfère et informe les citoyens sur les programmes et services socio-communautaires de leur région, est maintenant accessible partout au Québec.

Grâce à ce déploiement, les 40 % de Québécois qui n'avaient pas encore accès au service pourront désormais appeler au 211 pour trouver les ressources près de chez eux. Ce déploiement est possible grâce au soutien du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, un programme d'Emploi et Développement social Canada mis en place pour soutenir le réseau communautaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les deux opérateurs licenciés 211 au Québec, le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches et le Centre de Référence du Grand Montréal, assurent le déploiement du service et sont appuyés par Centraide United Way Canada (CUWC), partenaire fondateur du 211 au Canada, qui administre les fonds dans ce projet d'implantation.

Afin de répondre à des délais de mise en place très serrés, l'ajout au répertoire des organismes des nouveaux territoires desservis a été fait pour répondre en premier lieu aux besoins jugés prioritaires, soit : l'aide alimentaire et matérielle, le soutien au logement et à la recherche d'emploi, l'aide en santé mentale et les services gouvernementaux. Les autres organismes seront ajoutés au fur et à mesure d'ici au 31 mars 2021.

Qu'il s'agisse d'une personne âgée se sentant isolée ou anxieuse à l'idée de manquer de services de première nécessité, d'une famille peinant à se nourrir ou d'une personne souhaitant se renseigner sur les mesures de soutien financier qui pourraient lui être offertes, le 211 est la voie d'accès vers l'aide et les programmes disponibles, et aiguille les gens afin qu'ils s'y retrouvent plus facilement et rapidement dans le réseau complexe des programmes communautaires et des services gouvernementaux.

LE SERVICE 211 AU QUÉBEC

Il s'agit :

- d'un service téléphonique d'information et de référence vers près de 10 000 ressources sociocommunautaires, accessible 7 jours sur 7, gratuit, confidentiel et disponible en 200 langues grâce à un service d'interprète;
- d'un service de clavardage disponible partout au Québec dès aujourd'hui;
- d'un répertoire en ligne qui géolocalise chaque organisme, détaille les services et programmes offerts, la clientèle ciblée, et les critères d'admissibilité;
- d'un outil d'analyse sociale basé sur les appels, déployé dans les prochaines semaines pour tout le Québec. Y sont détaillés les besoins sociaux comblés et non comblés des citoyens, ce qui permet aux acteurs du milieu et aux élus de pouvoir éventuellement combler certains services manquants.

Bref, le 211 est la principale source d'information sur les services sociaux et de santé non-cliniques communautaires et gouvernementaux au Canada. Le 211 permet de bien renseigner les gens et de les diriger en toute confiance vers les services et les ressources susceptibles de les aider. Visitez le site **211.ca** pour en savoir davantage. On peut avoir accès au service 211 par différents moyens : téléphone, clavardage, site Web et messagerie texte et ce, dans différentes régions. Composez le **2-1-1** pour trouver des services communautaires.



L'AUDIOTHÈQUE

L'audiothèque est un service de lecture audio numérique et sur cassettes qui offre différentes informations écrites et divertissement aux personnes ayant de la difficulté à lire.

Critères d'admissibilités :

Toute personne éprouvant de la difficulté à lire, que ce soit à cause d'un handicap visuel, difficulté d'apprentissage, maladie réduisant la mobilité (tourner des pages ou demeurer en position de lecture, etc.) peut utiliser le service de l'audiothèque. Aussi, les individus analphabètes ou appartenant à un groupe ethnique et voulant apprendre le français peuvent recevoir temporairement le service.

Une variété de lecture :

Avec sa bibliothèque sonore, l'audiothèque offre une variété de lecture à sa clientèle. Les enregistrements sont livrés gratuitement à domicile ou par courrier chaque semaine.

Choix de lecture :

Journal local (numérique) : La Nouvelle Union;
périodiques (numérique) : revues diverses;
livres (cassettes): biographie, roman, récit, et autres.



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS

Ensemble et AUTREMENT!

Présente



La MAISON Le COUDRIER

Maison le Coudrier

Permettre à des personnes vivant avec une déficience motrice sévère de vivre de manière la plus autonome possible dans un îlot de logements. L'organisme adhère au programme Accès-Logis, ce qui permet aux locataires à faible revenu de pouvoir bénéficier des services.

- ▶ 11 logements adaptés à l'intérieur de la résidence ;
- ▶ Services pour répondre aux activités de la vie quotidienne et aux activités de la vie domestique ;
- ▶ Service de préposés aux bénéficiaires présents, 7 jours par semaine et 24 heures par jour ;
- ▶ Logements subventionnés.

320, rue Blais, Victoriaville (QC) G6P 1H8
819 751-3232

Courriel : maisonlecoudrier@videotron.ca

Visitez notre site internet au :
<https://cdcbf.qc.ca/fr/maison-le-coudrier>

MONSIEUR GUILLEMETTE : BIEN ENRACINÉ

Nous pensons que des personnes formidables, qui ont des histoires fascinantes à conter, habitent notre village. Nous avons décidé d'aller à la rencontre de ces personnes pour mieux les connaître. Nous rédigerons cette année 8 chroniques qui les présentent en faisant ressortir un aspect déterminant de leur vécu en lien avec l'histoire de Ste-Hélène.

Si vous avez des rencontres à nous proposer pour nos prochaines chroniques, merci de communiquer avec nous au 819 382-2153 ou par courriel à fournier.julien@cegepvicto.ca ou viviane.yelle@gmail.com



Julien Fournier



Viviane Yelle

Il est 19h30, le téléphone est en mode mains libres et nous sommes prêts à enregistrer la conversation. Après quelques sonneries, la voix chaude de Jean-Louis Guillemette nous répond et son « Allo! » rieur nous met tout de suite à l'aise. Avant cet appel, nous connaissions très peu Jean-Louis, nous sommes curieux d'en apprendre plus sur lui, sur sa vie.

La discussion avec Jean-Louis nous fait voyager de sa naissance à aujourd'hui, du 3 février 1936 au 3 février 2021, de St-Jean-Baptiste-Vianney à Ste-Hélène-de-Chester. Dans une discussion ponctuée de rires, nous découvrons un homme généreux, fier et entier. L'univers temporel de M. Guillemette se rythme au gré des moulins à scie et des billots, à n'en pas douter, c'est un homme qui aime la forêt.

À l'âge de 8 ans ½, le jeune Jean-Louis déménage aux abords de la rivière Bulstrode. Le moulin familial du rang 2 de Vianney ne suffisant plus à l'ambition de son père et de son oncle, ces derniers font l'acquisition du moulin de Trottier Mills. À cette époque, le moulin à scie, à bardeaux et à farine est activé par une roue à aubes de 22 pieds. Un imposant canal alimente alors en eau le moulin à partir d'un barrage érigé plus haut. Durant la saison froide, les « cultivateurs » utilisent des « bobsleighs » pour faire glisser sur la neige les billots de bois jusqu'en périphérie du moulin. Après un an d'opération, le moulin est la proie des flammes. Un nouveau moulin est reconstruit, il sera activé cette fois par un « engin à vapeur ». Environ 8 hommes y travaillent à temps plein.

Au fil du récit de Jean-Louis, ses mots semblent construire autour du moulin à scie, une maquette d'un St-Hélène révolu. Trottier Mills se dresse grouillant de vie, « y'avait de l'activité » : la boucherie, le magasin général, la forge, la ferblanterie, la fromagerie et l'école de rang (l'une des 6 du village) avec sa classe de 42 élèves.

Bon élève, à la fin de sa 9^e année, Jean-Louis est remarqué par les Frères du Sacré-Cœur qui l'invitent à poursuivre ses études au juvénat d'Arthabaska puis à L'Ancienne-Lorette. La communauté voit en lui le potentiel d'un frère enseignant, il portera la soutane 9 mois, mais la greffe ne prend pas. Après 5 ans loin de ses moulins, Jean-Louis revient au village. Il rencontrera plus tard Jeanne D'Arc Corribeau avec qui il se mariera dans la coquette église de Ste-Hélène-de-Chester.



Pour décrire son parcours, Jean-Louis dit en riant qu'il « a fait le père Ovide », laissant entendre que sa polyvalence lui a permis d'exercer des métiers variés. Il a scié, « toisé » et transporté le bois, a défriché des rangs de Ste-Hélène au « bulldozer », il a été de longues années secrétaire municipal, il a travaillé à la Baie James, exploité une érablière... De toutes ces années de mouvement émerge une constante, son amour immuable du territoire et du bois, sous toutes ses formes. Comme le tronc d'un arbre gagne en force anneau après anneau, année après année, Jean-Louis Guillemette est bien enraciné dans notre village. Solide comme un chêne, ce ne sont pas ses 85 ans qui l'empêcheront de chauffer son atelier et d'y travailler sur ses projets. Quand nous lui demandons pourquoi il habite encore au village alors que la plupart des gens de sa génération font le choix de migrer vers la ville, sa réponse est tranchante comme la scie du moulin: « Je hais la ville, haha ».

ET SI UN JOUR ÇA M'ÉTAIT UTILE... : le Curateur public du Québec

Le Curateur public du Québec a récemment fêté ses 75 ans. L'organisme, l'un des plus anciens du gouvernement québécois, veille à la protection d'adultes inaptes et de biens de mineurs.

Protéger un proche inapte

On dit d'une personne qu'elle est inapte lorsqu'elle ne peut plus s'occuper d'elle-même ou de ses biens en raison, par exemple, d'une maladie dégénérative, d'une maladie mentale, d'un traumatisme crânien ou d'une déficience intellectuelle. Ce sont des conditions qui peuvent altérer les facultés mentales ou l'aptitude physique à exprimer sa volonté. Il y aurait environ 160 000 personnes inaptes au Québec. Comment peut-on les protéger? Dans la plupart des cas, le soutien de l'entourage suffit. Si des proches prennent soin de la personne inapte et que ses biens sont faciles à gérer, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la tutelle, à la curatelle ou d'homologuer un mandat de protection. Cependant, dans d'autres cas, les besoins de protection sont plus grands. Au 31 mars 2020, plus de 35 500 adultes québécois étaient sous régime de protection, privé ou public, ou sous mandat de protection homologué.

Surprenant, mais vrai : il est possible de prévoir l'imprévisible!

Avez-vous déjà pensé à ce qui arriverait si, un jour, à cause d'une maladie ou d'un accident, vous n'étiez plus apte à vous occuper de votre personne ou de vos biens? Le mandat de protection est un moyen que vous vous donnez pour choisir vous-même, en toute lucidité et dès maintenant, une ou plusieurs personnes de confiance qui, dans une telle éventualité, prendraient soin de vous et de vos affaires. Vous facilitez ainsi la tâche aux membres de votre famille. Votre mandat permet d'exprimer clairement les pouvoirs de votre mandataire et ce que vous souhaitez concernant votre milieu de vie, l'administration de vos biens, les volontés de fin de vie, etc. Le Curateur public propose un guide et un formulaire gratuits à la section *Faites votre mandat de protection* sur son site Web : www.curateur.gouv.qc.ca. N'attendez pas!

De grands changements à venir

Curateur public du Québec

Apprenez-en plus sur la loi modifiant le dispositif de protection des personnes

Inscrivez-vous à l'infolettre MIEUX PROTÉGER

Votre gouvernement Québec

Le Curateur public est sur la voie de la modernité. Le 2 juin 2020, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité la Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes. Lorsque la loi sera en vigueur en 2022, le nouveau dispositif de protection s'adaptera à chaque situation et valorisera l'autonomie, tout en tenant compte des volontés et des préférences.

L'un des importants changements sera la création d'un nouveau service, soit la **mesure d'assistance**. Cette mesure permettra à une personne qui a une difficulté d'être accompagnée par un ou deux assistants qui l'aideront dans sa prise de décision pour prendre soin d'elle-même, administrer ses biens ou exercer ses droits. Ils pourront recueillir et communiquer des renseignements pour elle, transmettre ses décisions, etc. Il s'agira d'une mesure volontaire, non judiciaire et sans frais. Elle permettra une reconnaissance officielle du rôle que jouent déjà de nombreux proches.

Pour plus d'information, inscrivez-vous à l'infolettre *Mieux protéger* (www.curateur.gouv.qc.ca) ou composez le 1 844 LECURATEUR (532-8728).

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

- Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2021;
- Avis de motion et déposition du projet de règlement #326-2020, pour fixer le taux de taxation pour l'exercice 2021 et les conditions de leur perception;
- Avis de motion et déposition d'un projet de règlement #327-2020, relatif aux traitements des élus pour l'année 2021;
- Il a été résolu et adopté que le conseil approuve les dépenses d'un montant de 20 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;
- Suite à l'ouverture des soumissions pour le contrat de déneigement 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, il a été résolu d'analyser la proposition reçue et revenir à un conseil subséquent avec une décision considérant que la validité de la soumission est d'une durée de 90 jours;
- Autorisation donnée pour déposer un projet dans le cadre du programme Soutien à la coopération inter-municipale, volet 4, avec les municipalités de Chesterville et St-Rémi-de-Tingwick dans le but d'embaucher un(e) agent(e) aux loisirs à 50 % des coûts conditionnellement à l'obtention de la subvention de soutien en coopération municipale;
- Il a été résolu de mandater monsieur Michel Pépin, de l'entreprise HB Archivistes S.E.N.C., pour une durée de 4 semaines afin de continuer le travail d'archivages qui avait été débuté en 2017;
- Renouvellement de l'adhésion au Québec Municipal pour l'année 2021 au coût de 170.82 \$;
- Il a été résolu que le bureau municipal soit fermé du vendredi 18 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021. Le bureau municipal reviendra à son horaire normal le lundi 4 janvier 2021. La séance du conseil aura lieu le mardi 5 janvier 2021.
- Il a été décidé de faire parvenir une lettre de remerciement à la suite de l'activité afin de remercier le SIUCQ d'avoir accepté d'accompagner le Comité des loisirs et nos Pères Noël pour une distribution des cadeaux toute en sécurité.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

- Adoption du budget pour l'année 2021;
- Adoption du plan triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 tel que présenté, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 8 DÉCEMBRE 2020

- Il a été résolu de faire l'adjudication du contrat de déneigement, de déglçage et d'entretien d'hiver du réseau routier municipal de 2021 à 2024 à l'entreprise Excavation Tourigny;

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 JANVIER 2021

- Nomination de monsieur Robert Allaire, conseiller au siège #6, à titre de maire suppléant pour les mois de janvier, février et mars 2021;
- Adoption du règlement #326-2020, pour fixer le taux de taxation pour l'exercice 2021 et les conditions de leur perception;
- Adoption du règlement #327-2020 relatif aux traitements des élus;
- Suite à la demande de dérogation mineure faite par monsieur Charles Therrien-Labbé sur sa propriété, il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et de refuser la construction du bâtiment accessoire de type garage détaché comme présenté;
- Il a été résolu de mandater le CCU pour la révision applicable à la superficie des garages privés résidentiels dans le Règlement de zonage #215-2008, puisque le CCU a constaté que des dispositions applicables à la superficie des garages privés détachés dans le règlement de zonage manquent de clarification;
- Il a été résolu d'appuyer la Municipalité de St-Fortunat dans sa demande au MTQ pour le réaménagement d'un tronçon de la route 263 Nord à la limite de Sainte-Hélène-de-Chester et St-Fortunat;
- Mandat donné à la firme Cain Lamarre, avocats de la Municipalité, afin qu'elle pose tous les gestes afin de représenter la Municipalité dans le processus d'appel qui a transmis à la Municipalité par monsieur Jean-Pierre Auclair;
- Renouvellement le contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2021 au coût de 15 702 \$;
- Il a été résolu de former un comité et d'analyser les différentes options pour savoir quelle sera la meilleure option pour le déneigement. Ce comité formé de citoyens, d'élus et de la direction générale n'aura pas de pouvoir décisionnel, mais fera de recommandations auprès du conseil municipal;
- Renouvellement de l'adhésion au coût de 495 \$ plus les taxes applicables de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2021;
- Il a été résolu d'appuyer les Journées de la persévérance scolaire 2021 qui auront lieu du 15 au 19 février 2021 en portant fièrement le ruban de la persévérance scolaire et en participant au mouvement d'encouragement régional TOPE LÀ !;
- Le conseil a donné son autorisation de suivre les mesures de confinement qui seront transmises le lendemain du conseil afin de respecter les consignes de la santé publique quant à la fermeture ou non au public du bureau municipal;

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL : LE MARDI 2 MARS**

L'ordre du jour se trouve sur le site internet au www.sainte-helene-de-chester.ca le jour même du conseil. Si vous avez des questions qui s'adressent au conseil, veuillez nous les communiquer avant 16 h le jour du conseil. Merci.

UN NOUVEL OUTIL INTERACTIF POUR CALCULER LA DÉDUCTION POUR DÉPENSES DE TÉLÉTRAVAIL

Dans le contexte de la crise sanitaire causée par la pandémie de la COVID-19, le gouvernement du Québec a demandé aux employeurs de privilégier le télétravail pour le plus grand nombre d'employés possible afin de diminuer les risques de propagation du virus.

Ainsi, les Québécois qui auront travaillé de leur domicile au cours de l'année d'imposition 2020 pourront demander une déduction pour les dépenses engagées pendant les périodes de télétravail lors de la production de leur déclaration de revenus.

Pour leur faciliter la tâche, le gouvernement propose deux façons de calculer leurs dépenses de télétravail :

- la méthode à taux fixe temporaire;
- la méthode détaillée (selon les dépenses réelles).

Utilisez le calculateur et découvrez la méthode la plus avantageuse pour vous ainsi que le montant que vous pourriez demander pour vos dépenses de télétravail. Notez que le calculateur ne s'adresse pas à ceux qui souhaitent déduire des dépenses de véhicules ou certains autres types de dépenses.

Vous le trouverez à l'adresse : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/outils/teletravail-detail-fr.asp>.



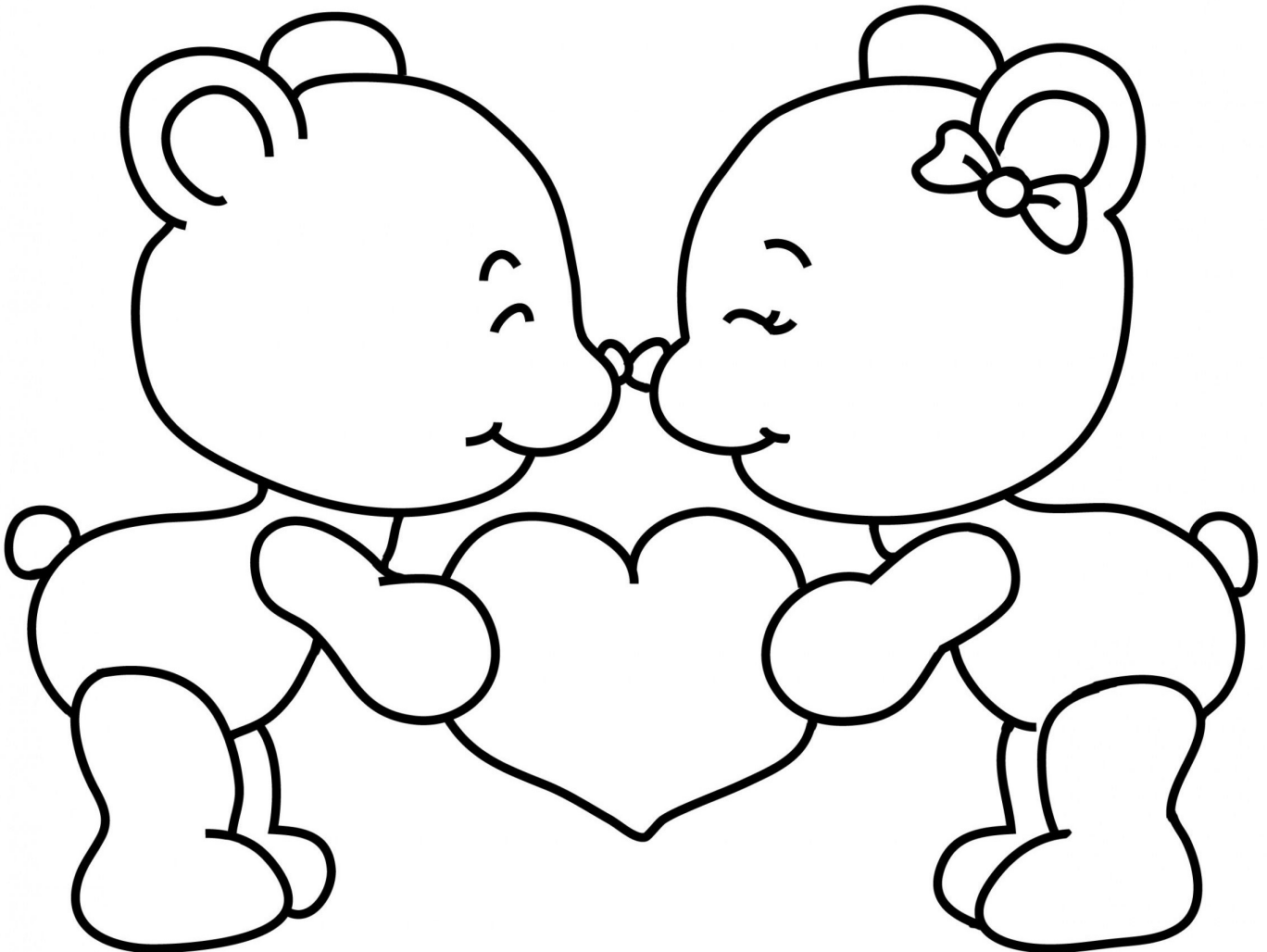
Avertissement

Le calculateur permet d'estimer la déduction relative à certaines dépenses de télétravail selon les deux méthodes disponibles. Les calculs sont basés sur certaines hypothèses destinées à refléter les situations et les dépenses les plus courantes. **Le calculateur ne vise qu'à fournir une estimation.** Les montants exacts seront déterminés lors de la production de votre déclaration de revenus sur la base des caractéristiques propres à chacune des dépenses réclamées et en fonction de votre situation particulière de travail.

Source : Ministère des Finances



COLORIAGE DE LA ST-VALENTIN



Source : image Google




SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
 Député de Drummond-Bois-Francis




Alain RAYES
 Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
 alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | **819-751-1375**
3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4
 349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
 11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2
 362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0

Entre vous et nous, ça connecte toujours.



**Rencontrer un conseiller en ligne,
c'est profiter des mêmes services
qu'en caisse, en toute sécurité.**

**Demandez votre rendez-vous
virtuel maintenant.**

819 758-9421



Desjardins
Caisse des Bois-Francis

desjardins.com

Traitement d'eau
GARAND



LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

819 752-5563

Sans frais : 800 263-5563

URGENCE
24 h / 7 jours



VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne
ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville